# Nouvelle homologation de rames automotrices articulées après des modifications techniques

Les chemins de fer Aare Seeland mobil (ASm) et Meiringen-Innertkirchen (MIB) reprennent au courant de l'année 2016 les cinq rames automotrices articulées à plancher bas de l'entreprise ferroviaire Montreux Vevey Riviéra, construites en 1997/98. Les rames doivent être adaptées aux standards des nouveaux utilisateurs. Par la même occasion, l'équipement de traction sera remplacé, puisque sa maintenance n'est plus supportée par le fournisseur de l'époque.

Le parc ferroviaire actuel de l'ASm, qui consiste en neuf rames automotrices articulées de ce type, sera complété par trois unités. L'équipement de traction des véhicules existants sera remplacé en même temps. La reprise des rames du MVR simplifie la modernisation des véhicules existants. Pour le MIB, la reprise d'une des rames automotrices du MVR permet de mettre en œuvre la loi sur l'égalité pour les handicapés.



**Lieu**
Langenthal

**Client**
Aare Seeland mobil

**Période:** 2015 - 2017

**Nos prestations**
- Etablissement du concept d'homologation
- Etablissement de documents d'appel d'offres pour les travaux de transformation
- Evaluation des offres
- Assistance à l'élaboration de la demande d'autorisation d'exploiter